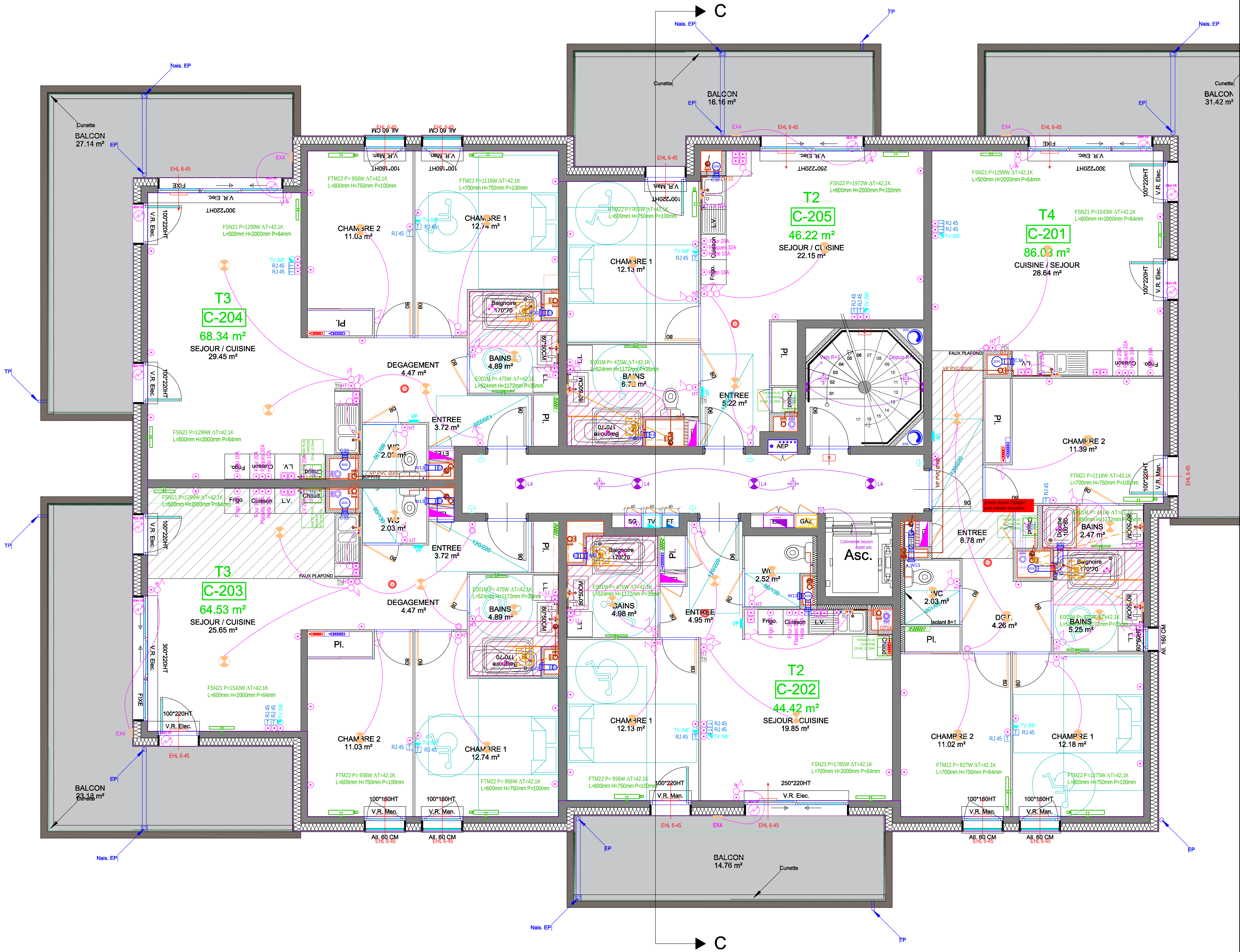

1- L'implantation de l'appareillage électrique ne comporte pas de côtes et nécessite une synthèse avant exécution avec les autres corps d'état (Plomberie, chauffage), en fonction du type de radiateurs, meuble de salle de bains, miroir, etc...

2- L'adéquation entre volume électrique et implantation de l'appareillage doit être vérifiée par l'électricien avant toute exécution.

3- L'encombrement des corps de chauffe doit être vérifié avant toute commande et toute exécution.

PHILIPPE CHEYSSON
ARCHITECTE DPLG
36 AVENUE DE SENEVULAZ
74200 THONON LES BAINS
philippe.cheysson@daragon-cheysson.fr
tél. 04 50 26 67 69
fax. 04 50 71 03 22

MAITRE D'OUVRAGE: SCCV PALAIS LEMANIA

COMMUNE: 74500 - EVIAN LES BAINS

PROJET: CONSTRUCTION DE 3 BATIMENTS D'HABITATION COLLECTIFS COMPRENANT 50 LOGEMENTS

NOM

ESQ	APS	APD	PC	DCE	MARCHE	PRO	DOE
				[redacted]			

JUIN 2019	BATIMENT C	1/50
Modifié le :		

Maître d'ouvrage	SCCV PALAIS LEMANIA	SAGEC 2, avenue de Genève 74140 DOUVAINE	Tél. +33 (0)4.50.85.02.40 Fax +33 (0)4.50.85.03.93 www.sagec.fr

BOIS & INGENIEURS ASSOCIES
Imm. Athéna 1 - 72 Rue Georges de Mestral - 74160 Archamps
Tel: 04.50.43.48.26 Fax: 04.50.43.47.13
E-mail: contact@bois-et-ingenieurs.com

Construction de logements collectifs
SAGEC
Lemania Léman - Bâtiment C

MODIFICATION

INDICE	NATURE	Date:	Dessiné par:	Contrôlé
		-		

Echelle:	Phase:	Date:
1/50	DCE	01/10/2019

N°:299-SAGEC-palais Lemania- DCE - CVSE - 020

INSTALLATION CHAUFFAGE - VENTILATION SANITAIRE - ELECTRICITE
Plan R+2

Nota
Les renseignements graphiques sont donnés à titre indicatif. Ils pourront varier en fonction des besoins techniques lors de la réalisation des bâtiments.
Ainsi, ce plan est susceptible de subir des modifications mineures en fonction des impératifs techniques lors de la construction.